Les notices d'Antequam

Lucien Charles Sédillon

(1883 - 1950)

Lucien Charles Gustave SÉDILLON naît le 6 septembre 1883 à Paris, dans le 6ème arrondissement. Il est fils de Gustave Edouard, trente-sept ans, docteur en droit, et Marie Honorine Rosalie SCELLE, trente-trois ans, sans profession. Il est le quatrième d'une fratrie de sept enfants, tous nés à Paris :

- Benoît Léon Gustave et Adolphe Marcel Edouard, le 27 mai 1873, le premier décédé le 14 juin 1873, le second le 11 juillet 1874,
- o Marcel Henri, le 17 juin 1875,
- o Céline Madeleine Jacqueline, le 16 février 1882, décédée le 21 novembre de la même année,
- o Lucien Charles Gustave, le 6 septembre 1883,
- o Henri Georges Gustave, le 27 octobre 1885,
- o Marie Madeleine Céline Marcelle, le 28 novembre 1893.

SIMM . 18-12-37 GENTIOIS	AT PROVISOIRE N. 5617	
Nom: Clarles Guistane Surnom:	Numéro matricule du recrutement : 127 Classe de mobilisation : 1903	
Nóle 6 Septembre 1883, à Fareis , canton de 5 avecndessement, département de la Seine , résidant à Seine Port , canton de Moelum nord , département de Seine et Mearine profession d'Estedeant fils de Gustage Edouard et de Scelle Marie Françoise d'amiciliés	SIGNALEMENT. (heveux et , sourcils Chartains) yeux bless, front ordinaire ner mouses, bouche mergenne menton freed, visage Taille: 1 m. 68 cent. Taille rectifiée: 1 m. cent. MARQUES PARTICULTERES:	

Archives départementales 77 – Cote – Fiche matricule SEDILLON Lucien Charles Gustave – Classe 1903

Au recensement de sa classe, celle de 1903, Lucien Charles Gustave est étudiant en Droit. Il est décrit les cheveux châtains, les yeux bleus et mesurant 1,68 m. Naturellement, il a le degré d'instruction générale 5, étant étudiant en droit. Inscrit à l'Université, lui permet d'être dispensé du service, enfin, sur une partie du service. Il est incorporé le 14 novembre 1904 au 31^{ème} Régiment d'Infanterie de Melun. Nommé Caporal le 16 mai 1905, il est envoyé dans la disponibilité le 23 septembre suivant avec le certificat de "Bonne conduite".

Nommé Sergent le 20 avril 1906, il obtient le certificat d'aptitude à l'emploi de chef de section dans la réserve le 20 juillet 1907.

Diplômé Docteur en Droit le 3 novembre 1910, il est nommé Adjudant le 26 avril 1912, conformément à l'article 28 de la loi sur le recrutement.

En 1911, il réside chez ses parents, au Château de Croix Fontaine, à Seine-Port, Seine-et-Marne.

33 Sedillon	Gustave	1846	Faris	do	chef	firoficiais	parion
34 Sedillor					Semme.		
38 Sedillar					enfant	Socieur en	
36 Sedillen						droit	
34 Sedillon						4	
18 Simon	anna	1877	Eignolles	de,	domentique	l domestigu	Schillon
39 Bourges	of Eugenie	1860	Molikan Montigny	de,	do.	f de chamb	e d'
to Berthet	Cicile	1839	Hornence	. 1.	d'a	Ji.	1:

Archives Départementales 75 – Cote 10M451 – Recensement de population, 1911 – Foyer

A Paris, 8^{ème}, le 1^{er} juillet 1911, Lucien Charles Gustave, Docteur en Droit, épouse Ernestine Hélène GAVARRY, vingt-deux ans, sans profession, fille de Fernand Napoléon Camille, cinquante-quatre ans, Ministre plénipotentiaire des Affaires étrangères, et Aline Ida Berthe AVELINE, sans profession.

	645 Lan and week a Trente-sixieme Femillet
Védillon	645 L'an mul neuf cent ongé le premier puillet à quate heures du soir crate de mariage de Sucrez Charles Ristaire seight hois dorbres le sup septembre mul huit cent quatre
el	cilie a Leine Port (Leine et marie) aved des pere et mere, fils majeur de fustave Edward Lédillon dans profession et de
Gavarry	présents et consentants d'un part . Et de Smestine He'leine Gavarry, me à l'anis le oure mai mul huit cent que
	the rough neuf , sous professing, donneclus à Paris rous alfred de begry 14 avec tes per et mère, fille majeure de Permand Trapoleon Camille Javavry, ministre plenipotentiaire, direction

Archives Départementales 75 – Cote 8M 210
Acte mariage – SÉDILLON Lucien Charles Gustave et GAVARRY Ernestine Hélène

Le 19 juin 1913, le couple est parent d'une petite Berthe Marie, née dans le 8ème arrondissement, à Paris. Le bonheur est de courte durée... Rappelé à l'activité par l'Ordre de Mobilisation générale du 1^{er} août 1914, Lucien Charles Gustave SÉDILLON rejoint son régiment le 3 août suivant.

Le 23 août 1914, le 31ème Régiment d'Infanterie participe au repli du 5ème Corps d'Armée, dans la région de l'Othain, au sud de la Chiers. Après avoir protégé ce mouvement, le 24 août, il se porte vers le nord de Longuyon et participe au combat de Noërs. Le 3ème Bataillon, celui du Commandant BONVALOT, soutenu par le 2ème Bataillon, se porte à l'assaut du piton de Noërs, malgré une violente fusillade et une avalanche d'obus. L'ennemi, surpris, abandonne la crête et une partie du village, puis ouvre un violent feu d'artillerie sur le piton. Le 3ème Bataillon est vite décimé en s'acharnant à défendre cette position durement enlevée. Le soir, le régiment se trouve rassemblé au sud de Merles.

Le 25 août, il tient jusqu'à la nuit les hauteurs au sud de Merles pour protéger la retraite de la Division en direction de Sivry-sur-Meuse. Les 26 et 27 août, il prend part à la retraite de la Division sur Apremont, en lisière Est de l'Argonne.

Le 28 août 1914, la III^{ème} Armée reprend l'offensive vers le nord. Le régiment, en réserve, est engagé dans la soirée du 30 août dans le combat de Fossé, au sud de Vaux-en-Dieulet. Le mouvement s'exécute

au milieu d'un feu violent de mousqueterie, de mitrailleuses et d'artillerie. Le régiment couche sur ses positions. Le 31 août au matin, le combat reprend. Malgré une violente canonnade, les positions sont maintenues jusqu'à la nuit puis se replie sur Apremont.

Historique du 31ème Régiment d'Infanterie – Editions H. Lavauzelle

Il est porté disparu le 31 août 1914 à Fossé, dans les Ardennes. En fait, blessé, Lucien Charles Gustave, Lieutenant au 31ème Régiment d'Infanterie, est fait prisonnier et dirigé sur le Lazaret d'Ingolstadt, en Allemagne. Le premier document attestant de sa présence dans le camp d'Ingolstadt, comme pour toute sa présence en tant que prisonnier en Allemagne, sont des documents de la Croix-Rouge Internationale.

Cet organisme a inspecté le camp d'Ingolstadt le 17 janvier 1915, Lucien Charles Gustave est déjà prisonnier.

6 816 soldats et 897 officiers

Vieilles fortifications qui s'étendent au loin autour de l'ancienne ville universitaire.

Nous visitons tout d'abord le Fort Hartmann. Les hommes détenus ici sont remarquablement grands et beaux, à l'allure vive ; beaucoup font plus de 1,80 m. Ce sont vraiment de superbes gaillards. Les couches sont propres, 2 couvertures.

Le lazaret a un sol en brique, mais le médecin français qui appartenait à la garnison de Longwy nous a dit que ce local était pratique parce que les briques étaient facilement maintenues propres. Il se louait d'ailleurs du traitement. Il a émis cependant une plainte : on lui avait promis d'observer la Convention de Genève, mais on ne le relâche pas. Comme il y a ici six médecins français pour 1 000 hommes internés dans ce fort, il me semble qu'il n'y a rien qui s'oppose à son licenciement. Au Fort IX se trouvent 356 officiers français, dont 40 médecins. Comme la forteresse d'Ingolstadt, du reste assez étendue, compte, en tout, 70 médecins français [...]

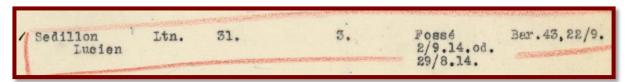
Les logements pour les ordonnances d'officiers sont sombres. Comme ces hommes doivent être à portée des officiers et qu'il n'y a pas d'autres locaux disponibles dans ce fort, il n'y a rien à faire. Les lazarets sont bons.

Les officiers jouissaient d'une grande liberté, ils pouvaient se promener sur les remparts. Mais lorsque cinq officiers ont tenté de s'enfuir, leur liberté fut restreinte. Les évadés ont été ramenés.

Plusieurs officiers se sont adressés à l'Ambassadeur d'Espagne, auquel ils exposèrent leurs réclamations en termes énergiques. Ils demandaient à être traités comme le sont en France les officiers allemands : ile n'étaient pas des criminels. Ces messieurs sont bien logés. Pour le moment, ils reçoivent une solde de 60-100 marks. [...] Être officier prisonnier est un sort pénible et être condamné pendant des mois à l'inaction est doublement dur, à un moment où la patrie a tellement besoin de tous ses fils. Ces messieurs souffrent beaucoup moralement.

Le lazaret venait d'être construit quand la guerre a éclaté. Les locaux sont clairs, aérés, magnifiquement installés. Il y a place pour 1 100 malades. Actuellement, il y a 92 français. Le chauffage est assuré par deux locomotives.

Archives de la CICR – Rapport de MM. Ed. NAVILLE, V. Van BERCHEM – Dr C. de MARVAL et A. EUGSTER



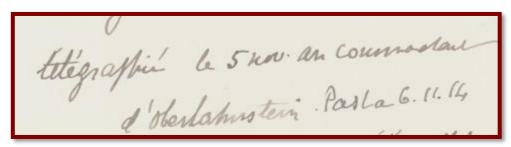
Archives de la CICR - Cote P16560 - Liste de militaires prisonniers dans le camp d'Ingolstadt - 17 février 1915

Sur cette liste, il est clairement noté que Lucien Charles Gustave SÉDILLON, Lieutenant au 31ème Régiment d'Infanterie, a été fait prisonnier le 28 août ou 2 septembre 1914 à Fossé, dans les Ardennes.



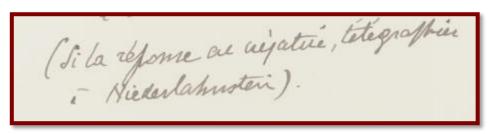
Archives de la CICR - Cote P23251 - Liste de militaires prisonniers dans le camp d'Ingolstadt - 9 juin 1915

Fin 1914, le beau-père e Lucien Charles Gustave, Fernand Napoléon Camille GAVARRY, lance une demande de renseignements auprès de la Croix-Rouge Internationale.



Archives de la CICR - Dépêche

La première recherche est effectuée au camp de Oberlahnstein, sans succès. Oberlahnstein, est une ville située le long du Rhin, dans la banlieue sud de Coblence. La recherche se poursuit au camp de Niederlahnstein, à quelques kilomètres de Oberlahnstein, toujours sans succès.



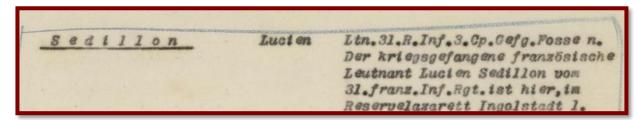
Archives de la CICR - Dépêche

L'enquête commence le 11 juin 1915 et, dès le 26 juin, les nouvelles sont rassurantes. Elles sont transmises à la famille le 30 juin suivant. "Lieutenant Sédillon a eu une grave blessure à la cuisse droite. IL marchait difficilement avec une béquille. Pour cette raison, il a subi une opération qui a bien réussi. Le patient se porte bien. Réponse du Médecin-chef Singer" Lucien Charles Gustave est toujours présent au Lazaret d'Ingolstadt, commune au sud de Nuremberg.



"La Gazette des Ardennes"

Le journal "La Gazette des Ardennes", dans son édition du 26 août 1915, publie la "Liste n° 44" contenant 2 200 noms ; Lucien SÉDILLON a son nom inscrit parmi ceux des officiers du camp d'Ingolstadt.

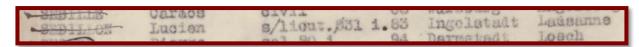


Archives de la CICR- Cote P29503 – Liste de militaires prisonniers dans le camp d'Ingolstadt – 3 octobre 1915

Le 3 octobre 1915, Lucien Charles Gustave est toujours au Lazaret de Ingolstadt, en Allemagne. En regard de son nom, il est donné des informations médicales. "Il a été blessé par balle sur le côté droit du cou. Il a eu également une importante fracture, suite au coup de feu, à la cuisse droite. Cela a nécessité une opération chirurgicale et un fort raccourcissement de la jambe".

Qu'est-ce que le Lazaret ? L'hôpital associé à un camp de prisonnier. Donc, Lucien Charles Gustave, blessé en août 1914, est toujours en soins en octobre 1915.

Une liste indique que Lucien Charles Gustave a été hospitalisé à Lausanne, en Suisse, mais quand ?...



Archives de la CICR – Cote FS 1434 – Liste de militaires prisonniers transférés d'un point à un autre

De Suisse, Lucien Charles Gustave SÉDILLON est rapatrié à Lyon, dans le Rhône, le 16 juin 1917. Présenté à la Commission de Réforme de la Seine, le 19 février 1918, il est réformé avec une pension de 666 francs, le 2 juin de la même année.

Grandement handicapé par sa blessure de guerre, Lucien Charles Gustave est réformé définitivement par la Commission de Réforme de la Seine le 16 décembre 1919. Cependant, il ne sera libéré de toutes obligations militaires que le 4 mai 1939.

Lucien Charles Gustave SÉDILLON décède le 15 octobre 1950 à Le Palais, dans le Morbihan.



Editions Antequam 3^{ème} trimestre 2020

Antequam - Page 6 sur 6